

Fort-de-France, le 23 novembre 2021

**GRAND PORT MARITIME
DE LA MARTINIQUE**

Quai de l'Hydrobase
97200 Fort-de-France
Tél.: 0596 59 00 00
Fax: 0596 71 35 73
Site Internet : www.martinique.port.fr

**A l'attention de Monsieur le préfet
Préfecture de la Martinique**

Objet : Dossier d'Enregistrement ICPE

Monsieur le Préfet,

Le Bassin de Radoub, historiquement dédié à la réparation navale, est une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) comme définit dans le Livre V, Titre I, art. L.511-1 du Code de l'Environnement. Elle est soumise notamment au régime de l'enregistrement au sein des rubriques 2930-1 et 2930-2, Ateliers de réparation et d'entretien des véhicules et engins à moteur, y compris les activités de carrosserie et de tôleries.

Nous joignons à la présente lettre, le dossier d'enregistrement constitué pour la circonstance en nombre d'exemplaire utile à son instruction.

Conformément à l'Article R 512-6 du Code de l'Environnement, chaque dossier comprend les plans suivants :

- Carte au 1/25.000,
- Plan des abords de l'installation au 1/2.500,
- Plan d'ensemble des installations au 1/200.

Vous en souhaitant bonne réception.

Nous vous prions d'agrèer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

Le Président du Directoire


Jean-Rémy VILLAGEOIS